N° 80. **Samedi 3 Avril 1847.** **18me Année.**

JOURNAL DE LA HAYE.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

	La Haye.	Provinces.
Pour un an.	26 fl.	30 fl.
[illegible] six mois	14 »	16 »
[illegible] trois mois	7 »	8 »

PRIX DES INSERTIONS.
[illegible] premières 5 lignes fl. 1.50 timbre compris et 10 cts. par ligne en sus.

BUREAU DE LA RÉDACTION
à La Haye, *Lage Nieuwstraat*, derrière le *Prinsegracht*, *Noordzijde*.
BUREAU POUR L'ABONNEMENT ET LES ANNONCES,
Chez M. Van Weelden, libraire, *Spui*, à La Haye.
Les lettres et paquets doivent être envoyés à la direction *franc de port*.

LA HAYE, 2 Avril.

La convalescence du Roi continue à faire des progrès.

Nous avons annoncé que le gouvernement vient de présenter aux Etats-Généraux un projet de loi tendant à réunir dans une seule loi toutes les dispositions prises antérieurement au sujet [illegible] monétaire du pays, et à abroger toutes les lois con[illegible] sujet, à l'exception de celle du 18 décembre 1845, [illegible] la refonte de l'ancienne monnaie.

[illegible] projet de loi le gouvernement n'adopte dorénavant qu'une seule unité pour tout le système monétaire, à savoir l'unité d'argent portant le nom de *florin* et dont le poids est [illegible] grammes et le titre à 945 millièmes. Par suite de [illegible] adoption d'une seule unité, les pièces de cinq et de dix [illegible] frappées en vertu des lois du 28 septembre 1816 et [illegible] décembre 1825 seront retirées de la circulation et échan[illegible] contre des monnaies d'argent ou contre des reçus payables [illegible] un mois après leur date.

[illegible] monnaies d'or qui seront frappées sous le nom de *deniers* [illegible] sont le *guillaume* et le *ducat* : le premier, au poids de [illegible] 729 millièmes et au titre de 900 millièmes ; l'*autre*, [illegible] de 3 grammes 494 millièmes et au titre de 983 [illegible] les multiples de ces deux monnaies et la fraction [illegible], en proportion.

[illegible] publierons dans un prochain numéro l'exposé des mo[illegible] projet de loi.

[illegible] de Zwolle, le 29 mars, que la Société de Commerce [illegible] Bas vient de mettre en adjudication par voie de sous[illegible] la livraison de calicots de 5/4 et 6/4 de large, (au [illegible] fl. 4 la pièce de 5/4 de large et de fl. 4.65 la pièce de [illegible] large), mise en même temps en rapport avec une fabri[illegible] d'étoffes pour la consommation intérieure, et se mon[illegible] à une quantité de 3 millions d'aunes ; la Société [illegible] cette fabrication d'étoffes une prime d'un cent par [illegible] de large et de 1/4 de cent pour chaque quart de [illegible].

[illegible] adjudication de calicots aura lieu sous la condition [illegible] des calicots se fera concurremment avec une [illegible] d'une quantité au moins double d'étoffes pour la [illegible] intérieure, c'est-à-dire deux aunes d'étoffes [illegible] de calicot ; et les souscriptions qui indiqueront [illegible] une plus grande quantité de ces étoffes pour la [illegible] intérieure, seront celles qui auront le plus de [illegible] être acceptées.

[illegible] tenu de fournir la preuve que la fabrication de ces [illegible] pour la consommation intérieure a eu lieu, avant que les [illegible] payés, et les fabricants devront eux-mêmes s'oc[illegible] débit de ces étoffes.

On indiquera la largeur de la lisière que ces étoffes de l'une [illegible] autre catégorie devront avoir ; les étoffes pour la con[illegible] intérieure devront être fabriquées par pièce dont la [illegible] ou une partie ne devra avoir aucun rapport avec la lon[illegible] demandée pour les Indes-Orientales.

[illegible] connait la situation des choses dans les districts manufacturiers de Twenthe, et les prix que la Société de commerce des Pays-Bas a accordés dans la dernière adjudication du 27 février dernier, sera promptement convaincu du bienfait d'une pareille mesure, et se formera facilement une idée des grands sacrifices que la Société s'impose dans l'intérêt de la classe ouvrière.

Cette mesure a un double but : d'abord, de donner de l'ouvrage à la classe ouvrière, puisque la lisière déterminée pour l'étoffe force à une nouvelle fabrication, et ensuite, d'encourager un nouveau fabricat qui, une fois bien établi, mettra la fabrication de Twenthe en état de ne craindre aucune concurrence sur le marché de Java.

On écrit de Smyrne, le 19 mars :

M. le baron de Mollerus, ministre résident des Pays-Bas près la Sublime-Porte, est arrivé avant-hier d'Athènes sur le paquebot de Trieste le *Conte Kolonrat*. Après avoir passée quelques jours à Smyrne, ce diplomate s'est embarqué le 19 à pour aller prendre possession de son poste, en remplacement de M. le commandeur G. Testa, admis à la retraite.

Nous lisons dans un journal français cité par le *Moniteur Universel* :

Le Loo est une magnifique résidence du Roi des Pays-Bas, située dans la province de Gueldres, et où, tous les ans, ont lieu de grandes chasses au faucon, ainsi que des courses de chevaux. Toute la haute noblesse anglaise et allemande s'y fait remarquer par son luxe, sa courtoisie et la grandeur de ses manières. S. A. R. le Prince d'Orange, qui excelle dans tous les exercices du corps, dirige et ordonne lui-même les chasses au faucon du Loo, les seules qui soient en Europe à cette heure, et qu'envieraient nos grands seigneurs du XVe siècle s'ils pouvaient, nouveaux Lazares, soulever la pierre de leur tombeau et renaître tout à coup. Puis, le soir venu, dans les salons de la royale résidence, Mme la Princesse d'Orange, dont l'esprit et la grâce sont proverbiales en Europe, anime par sa piquante causerie et par tous les charmes de l'intelligence et du cœur, ces fêtes champêtres qui n'ont pas aujourd'hui de rivales. Les chasses du Loo, qui commenceront cette année dans les premiers jours de mai pour ne se terminer qu'en juillet, seront, dit-on, les plus belles et les plus brillantes qu'on ait encore vues. Nous savons du moins que la haute société française n'y manquera pas.

On écrit de Flessingue que le bâtiment de transport de la marine royale, *le Dordrecht*, sous le commendement du lieutenant de marine de 1re classe Modera, fera voile pour Surinam dans les premiers jours d'avril. La frégate royale *De Ryn* et le brick le *Saparoea*, qui se trouvent tous deux en ce moment dans le dok de l'Etat, vont être mis en état de service et en destination pour un voyage à Java. L'équipage de la frégate *le Jason*, à l'ancre au Nieuwe-Diep, passe sur la frégate *De Ryn*, et la frégate *le Jason* est mise hors de service.

On écrit du Helder qu'un détachement de 180 soldats et sous-officiers partira le 6 avril de Harderwijk sous le commandement du capitaine Scheltens, de l'armée des Indes-Orientales, pour aller s'embarquer à Hellevoetsluis sur le bâtiment la *Sara Lydia*, qui, sous la conduite du capitaine B. van der Tak, doit faire voile pour Java.

Deux steamers américains, l'*Indépendance*, venant de New-York et le *Minstrel*, venant de Boston, ont apporté des nouvelles des Etas-Unis du 8 mars. Ces nouvelles sont de peu d'importance.

Le différend entre la Porte-Ottomane et le cabinet grec s'envenime des deux côtés. Les troupes turques s'approchent des frontières ; le roi Othon rappelle sous les drapeaux les militaires en congé. Les populations grecques s'émeuvent, et la Porte s'en prend au commerce grec, qu'elle gêne par l'application sévère des réglements sanitaires. Il y a représailles des deux côtés ; en sorte que la navigation s'en est fortement ressentie, surtout celle de cabotage. Jusqu'ici, les rayas de l'empire ottoman ne paraissent pas disposés à profiter de cette occasion pour remuer, ce qui était à prévoir.

Voici ce que nous lisons à ce sujet dans le *Journal de Constantinople* en date du 16 mars :

« Le paquebot-poste français le *Léonidas*, arrivé aujourd'hui, nous apporte des nouvelles d'Athènes plus fraiches que celles qui ont été reçues par l'*Hécla*. M. Coletti aurait adressé ici, par cette voie, à M. Argyropoulo, une note en réponse à la notification de l'*ultimatum* de la Porte. Le chef du cabinet grec charge M. Argyropoulo de donner communication de cette réponse à S. Exc. le ministre des affaires étrangères. Dans cette note, M. Coletti repoussant de nouveau toute intention d'offense à l'égard du gouvernement ottoman, proteste de son désir sincère de maintenir des relations amicales entre la Grèce et la Porte ; mais il renouvelle ses accusations contre M. Musurus, présente la personnalité de ce représentant comme le seul obstacle à l'aplanissement du différend entre les deux pays, et sortant des termes de l'*ultimatum* de la Porte, il déclare être disposé à donner au Divan, du moment où il se déciderait à accréditer une autre personne à Athènes, toutes les satisfactions qu'il pourrait désirer. Tel serait, si nous sommes bien informés, le terrain sur lequel M. Coletti s'efforcerait en ce moment de placer les négociations. »

Nous apprenons de bonne source, dit l'*Union Monarchique*, que le parlement anglais sera dissous en mai. Les nouvelles élections se feront en juin et le nouveau parlement sera convoqué en septembre.

Le cabinet Russell-Palmerston ajournera jusque-là les plans qu'il tient en réserve.

On lit dans le *Moniteur universel* :

« La plupart des journaux annoncent, d'après une feuille de l'île Maurice, que l'établissement de Nossi-bé a dû être évacué en décembre dernier, d'après les ordres du gouvernement, et ils critiquent cette mesure, tout en signalant comme réelle la cause d'insalubrité à laquelle on l'attribue.

» Aucun ordre tendant à l'évacuation de l'île Nossi-bé n'a été adressé aux autorités de Bourbon et de Mayotte, dont la correspondance récente signale au contraire ce petit établissement comme offrant, dans les circonstances actuelles, un surcroît d'utilité, par les moyens qu'il donne de réunir des troupeaux pour la consommation de Bourbon.

FEUILLETON DU JOURNAL DE LA HAYE. 3 AVRIL 1847.

CLARISSE HARLOWE.(*)

[illegible] qu'elle se rassasie de questions et que nous sommes en train, [illegible] de causer honnement du jour heureux où nous pourrons [illegible] en tout honneur (oui, je ferai de vous *une joyeuse épouse*, je [illegible] miss, et soyez tranquille, vous et moi, nous engendrerons [illegible] deux ou trois pécheurs), je m'amuse à chercher quelque moyen [illegible] sur miss Anna Howe les aigres déclamations de ces langues ani[illegible] vertu ; et déjà, à force d'y penser, j'ai combiné ma petite vengeance, une bonne vengeance, sur l'autre lutin, le lutin qui conseille, [illegible] qui loue, et qui voudrait me faire grimper à cette échelle du [illegible] qu'elle a fabriquée de ses mains. « Recommande à Alexas de me [illegible] est la taille d'Octavie ! » c'est le Marc-Antoine Shakspeare [illegible] femme ; moi je n'ai pas besoin que l'on me rappelle la taille, [illegible] la tournure leste et vive de mon ennemie intime, miss Anna Ho[illegible] je m'en souviens, comme d'un très-beau brin de fille, qui mériterait [illegible] occupât pour elle-même et indépendamment de toute vengean[illegible] quand bien même elle serait tournée comme miss Arabella, par le [illegible] être moins agréable, ma vengeance ne me semblerait pas moins [illegible] moi, maître Belford, et soyez attentif.

[illegible] et ma Clarisse, vous le savez, s'aiment plus que deux sœurs ne [illegible] jamais aimées ; on dirait Célie et Rosamonde (1), Jusqu'à ce jour, el[illegible] marché inséparables comme les cygnes de Junon, et ce serait peine [illegible] que de vouloir les séparer : « Nous avons grandi ensemble comme [illegible] cerises jumelles, en apparence séparées, mais unies dans leur sépa[illegible] (2) ! » Or, je te le demande, où serait le mal de croquer les deux

Il se leva, mit son habit
Vint à sa porte et puis l'ouvrit,
Il fit entrer la jeune fille. . . ,
Sera-t-elle encor jeune fille ?

Je répondrai à cette dernière question lorsqu'en effet je me serai acquitt avec miss Anna Howe « fameuse dans Padoue pour sa langue grondeuse, » et que je l'aurai forcée à *désenfiler le trou d'aiguille de la trahison*, comme disait le roi Jean *sans terre*, un pauvre diable presque aussi malheureux que moi. Aussi vrai que la bouche de la nonne est faite pour les lèvres du moine, je vais vous proposer un bel exploit de valeur, une habile ruse de guerre, une bagatelle. Il n'y va que d'être pendu ou décapité ; mais, comme dit lady Macbeth : « Si vous vous réunissez à mes combinaisons, il vous en reviendra de l'honneur. » Donc voici le court et le long de l'affaire ; écoutez-moi :

Mon excellente et bienveillante amie et voisine, madame Howe, possède, entre autres propriétés, une sœur, quinteuse et fort riche, qui habite l'île de Wight, et qui n'a pas d'autre héritière que cette chère petite miss Anna. Justement cette honorable dame vient d'écrire à sa sœur et à sa nièce qu'elle serait bien aise de les voir, et qu'elle aurait quelque chose à leur donner. La mère, qui aime l'argent tout autant pour le moins qu'elle aime sa fille, a mordu à l'hameçon ; et, si je suis bien au fait, elle s'occupe déjà des préparatifs de son départ. Que faisons-nous alors ? Belton, Mowbray, Tourville, d'insignes vauriens qui vont m'obéir avec la confiance du faucon qui fond sur sa proie (car pour toi je te connais, tu ne voudras pas être de la partie, et si tu es bon pour le coup de main, tu t'y décides lentement), nous armons de la façon la plus câline un joli petit cutter, et avec toutes les apparences d'un honnête navire, nous en faisons un détestable corsaire. Sur le gaillard d'arrière, sont affichés les neuf commandements de Dieu, je dis *neuf*, car nous aurons effacé *le péché de fornication* pour ne pas décourager l'équipage, et d'ailleurs, ça fait déjà bien des défenses entassées dans la même pancarte, pour les joyeux volontaires qui montent *le Lovelace !* A peine installés nous commençons une croisade régulière, de Portsmouth à Spithead, et nous prenons des passagers, des passagères à notre bord. O vaisseau ! tu portes Lovelace et sa fortune ! qu'un vent propice enfle doucement tes voiles de soie. Notre navire est d'un bel aspect, il est tenu royalement, et promet un passage si facile, qu'il y aurait bien du malheur si ces dames ne venaient pas nous demander une agréable traversée, et ma foi ! si la surprise est un agrément, ces dames seront contentes de nous. D'abord nous les installons, comme chez elles, dans de jolies petites cabines préparées à leur intention ; invisibles et présents tout ensemble, nous sommes aux petits soins pour nos victimes, nous les dorlotons de notre mieux, et comme nous faisons bien les choses, si notre bonheur et son amour nous amènent M. Hickman, ce gentilhomme tout farci de perfections, aux yeux de faïence, à la physionomie douce et flatteuse, morbleu ! tant mieux, M. Hickman sera le bienvenu. Il danse, il pirouette, il fait des vers, et parle en beaux termes ; sa chevelure exhale les douces odeurs du mois d'avril, du mois de mai ! On voit que ses buissons ont fleuri près de miss Anna, et quel service nous allons rendre à cet amoureux transi, qui n'aura pas fait sa provision d'amour pour une si longue traversée. Nous partons ! d'abord tout va bien, vent et marée, et nous obéissons, dociles, aux premiers avertissements du vieux Zéphire, ce libertin rabougri, lorsque soudain la mer, qui promettait toute obéissance, se met à gronder du fond de ses profondeurs, le vent fraîchit, le pilote, épouvanté et maladroit, fait voile sur les côtes de France. O malheur ! nous sommes à Dieppe ou à Cherbourg. *Nous nous levons alors* ! Hickman se fâche et fait mine de vouloir tirer son épée, on le désarme, on vous le fait prisonnier de guerre ! — C'est un galant homme cet Hickman, mais aussi il est amoureux, ce qui veut dire : C'est un homme plein de bon sens et un imbécile fieffé ; donc tout brave qu'il est, je le regarde comme peu dangereux ; il criera, il se fâchera, il s'emportera, autant en emporte le vent qui vient de notre ancienne patrie, la Normandie ! Si cependant ses cris deviennent importuns et s'il est assez mal élevé pour redemander sa fiancée, on lui répond : « Le thane de Fife avait une femme, » puis quand notre homme est devenu tout à fait insupportable, on vous le jette à l'eau sans autre forme de procès, ce qui est une façon tout comme une autre *d'épuiser le vin de la vie*. Je le vois d'ici pataugeant dans l'onde amère comme un bouledogue, trop heureux encore de s'accrocher à notre chaloupe qui se trouve là par hasard. Pendant que ce joli monsieur paye les violons du bal que je donne à sa fiancée, voilà les dames qui crient et qui pleurent ; *Hickman ! mon cher Hickman !* s'écrie la mère ; la fille guigne de l'œil son amoureux, que la chaloupe va déposer sur le rivage. Vivat ! nous sommes les maîtres, et de la façon la plus paisible ! — Pour le coup, rien ne nous gêne, et *en avant deux* ! Nous agissons en vrais forbans emputaignés de mille vices, — en forbans à la vieille marque « prompts à se mettre en train, et prompts à se mettre en train de taper, » mais plus tentés par la beauté des femmes que par leurs bijoux d'or. A peine le repas nuptial en est-il à sa dernière rasade de vin muscat, nous tirons au sort nos belles passagères, c'est-à-dire que vous vous divisez la mère et les suivantes (je suppose que les suivantes sont jeunes et jolies) ; quant à moi, la fille me reste, par la raison toute simple que *nul joyau n'égale Rosalinde*, et que *je m'appelle lion*. Je l'avoue sans hésiter, elle me plaît fort. *cette fille au teint blanc* : elle me plaît, parce qu'elle est moqueuse, malicieuse, insolente, et d'ailleurs elle a le plus joli coude et le plus joli bout d'oreille ! Bref, en ce moment, je la vois de l'œil d'un forban qui sent naître un goût dans son cœur. — Tu comprends d'ici la débauche, *si tu veux lui donner ce nom* ! Nous buvons, nous jurons comme des pirates ragusains ; nous commençons nos rites avec les transports d'une joie pure, avec la conscience qu'ils finiront de même ! si bien qu'on n'entendrait pas Dieu tonner sur notre navire ! En ce moment difficile, la petite miss Anna n'aime pas l'amour, au fond de l'âme elle ne le craint guère. Je la rassure par tous les jolis serments qui n'ont rien de dangereux ! Enfin, de gré ou de force, par la terreur, par les promesses, par la menace, quand elles se son

(*) Voir le *Journal de La Haye* d'hier.
(1) *Comme il vous plaira.*
(2) *Songe d'une nuit d'été*, acte IV.

La chambre des communes, à l'ouverture de sa séance du 30, a entendu plusieurs motions, et entr'autres celle de M. Spooner, membre conservateur de Birmingham, qui a demandé l'autorisation de présenter un bill pour réprimer la séduction et accorder aux femmes une plus grande protection. L'honorable membre allait développer sa motion lorsque, au milieu des rires de la chambre, M. Gransley Berkeley lui a fait remarquer qu'il serait peu convenable que les détails dans lesquels il allait entrer fussent rendus publics. Les tribunes ont été alors évacuées, et pendant le huis-clos l'autorisation de présenter ce bill a été accordée par la chambre.

Lord Morpeth, président de la commission des bois et forêts, a demandé l'autorisation de présenter un bill pour l'amélioration de l'état sanitaire des villes. Il a présenté un triste tableau de la mortalité qui existe dans les grandes villes, et qu'il attribue en grande partie à leur insalubrité.

Les feuilles radicales de Berne s'occupent beaucoup de la tournée que fait M. le comte de Bois-le-Comte auprès des différents gouvernements de la confédération helvétique. Selon elles, le représentant de la France aurait la mission d'engager les gouvernements radicaux à laisser tomber à la prochaine diète l'affaire de l'alliance séparatiste des sept cantons, ainsi que celle des jésuites. La feuille populaire de Bâle-Campagne somme M. le conseiller-d'Etat Brodbec, avec lequel M. l'ambassadeur de France a eu une conférence, d'en publier les résultats, en le menaçant, pour le cas où il ne tiendrait pas compte de cette invitation, du courroux du peuple souverain. Au reste, dit un correspondant suisse, M. de Bois-le-Comte est attendu pour le commencement d'avril à Berne, où il a déjà loué un somptueux hôtel, rue des Gentilshommes.

Le *Clamor publico* a été induit en erreur par ses correspondants en Portugal. Nous avons des lettres de Lisbonne, du 19, qui nous disent qu'il est faux que l'armée du duc de Saldanha soit dans la plus triste situation et que le gouvernement portugais ait réclamé l'intervention de l'Espagne.

L'arrivée à Lisbonne d'un aide-de-camp de Saldanha a rapport à la politique et non à la guerre. Les nouvelles de Portugal, loin d'être mauvaises, sont favorables à la cause de la reine.

Les troupes de Saldanha et de Casal avaient entrepris le siége d'Oporto, où règne la plus épouvantable confusion. En même temps une troupe de 1000 rebelles qui était accourue des Algarves au secours d'Evora, assiégée par les troupes de la reine, a abandonné en route ses chefs, jeté ses armes et est rentrée dans ses foyers.

Le *Morning-Chronicle* publie des nouvelles de Portugal, annonçant que le général Almargen a commencé le bombardement du château de Viana. Un mortier, en sautant en éclats, a tué plusieurs hommes. Saldanha a avancé avec ses troupes d'Agueda vers le Douro, dans le but d'agir sur la rive occidentale, mouvement qui doit forcer Almargen de se replier sur Oporto, et faire tomber Minho entre les mains des troupes de la reine.

A en croire les *on dit*, la proposition de M. de Rémusat sur les incompatibilités, que nous avons publiée ces jours-ci, soulèvera une nouvelle lutte politique très-animée dans la chambre des députés de France. On assure que les conservateurs progressifs ont l'intention de voter la proposition. Après ce qui s'est passé pour la proposition de M. Duvergier de Hauranne, il est prudent, croyons-nous, de n'ajouter qu'une foi médiocre à tous ces bruits.

Le projet de loi sur les douanes, annoncé par M. Guizot dans son dernier discours comme l'un des actes qui doivent témoigner des intentions du ministère en faveur du progrès, a été présenté avant-hier à la chambre des députés par M. le ministre des finances, au nom de son collègue du commerce. Le ministre s'étant borné à déposer le projet sans en donner lecture, nous ne pouvons juger s'il mérite véritablement d'être considéré comme un acte de progrès.

L'empereur de Russie vient, dit la *Gazette de Breslau*, de publier un ukase qui interdit la circulation de la monnaie polonaise dans toute l'étendue du royaume de Pologne. En conséquence, il est formellement défendu à toutes les administrations de recevoir, à partir du 1er mai, aucune monnaie polonaise.

Des lettres de Cracovie mandent, contrairement aux assertions avancées de certaine part et suivant lesquelles le commerce de Cracovie aurait considérablement souffert par l'incorporation du territoire à l'Autriche, que l'état actuel des choses ne laisse rien à désirer sous le rapport de l'ordre, de la sécurité et de l'activité commerciale, et qu'après de dures épreuves, de longues souffrances et des divisions intestines, une nouvelle ère va commencer pour la prospérité de la ville.

Le gouvernement brunswickois a adressé, dit-on, sous la date du 24 février, aux cabinets de Vienne et de Berlin, un mémoire dans lequel sont exposés avec une grande habileté les avantages que retirerait la malle de l'Inde si elle prenait sa direction par Minden, Hanovre, la Saxe, la Bohême, etc. Ce mémoire a produit, à ce qu'on assure, une très favorable impression à Vienne, ainsi qu'à Berlin.

Une correspondance de Vienne, du 23 mars, annonce que la demande faite par la Prusse et la Saxe de supprimer temporairement le péage de l'Elbe, pour ce qui concerne l'entrée et la transit du blé, des légumineuses et des céréale de toute espèce, a été refusée, pour des motifs spéciaux, par la cour suprême des finances.

Situation de l'Espagne.

(*Extrait de* la Patrie.)

« Les affaires d'Espagne préoccupent plus que jamais les esprits en Angleterre. Elles sont entrées dans une phase qui ne peut être de longue durée, qui se terminera nécessairement par une catastrophe, et cette catastrophe, les deux cabinets qui ont tout fait pour l'amener la redoutent peut-être également aujourd'hui qu'elle est inévitable et prochaine. Aucun d'eux n'est assez hardi pour prédire que le sort décidera en sa faveur ; tous deux en sont à reconnaître qu'ils ont mal calculé leurs moyens et leurs chances dans la lutte diplomatique dont l'Espagne est l'objet. Ils se sont laissé gagner de la main par les événements.

Maintenant les uns gémissent, accusent, mais, ne savent à quoi se décider ; ils se retranchent dans une espèce de fatalisme bien éloigné de leurs habitudes d'hommes d'Etat. Les autres tremblent devant les nécessités qu'ils subissent et marchent plus vite qu'ils ne voudraient vers un but par dessus lequel ils sauteront probablement.

On ne peut se le dissimuler, il n'y a que deux issues à la situation violente où se trouve l'Espagne: un coup d'Etat ou une révolution.

Le régime constitutionnel, si nouveau et si mal compris dans ce malheureux pays, où il n'a jamais encore été sincèrement appliqué, n'est en ce moment qu'une complication de plus. Le jeu naturel des institutions, loin de servir à les résoudre, augmente les difficultés. A la tête du gouvernement se trouve un ministère incapable de mener les affaires à bien. Ce ministère, que l'opinion publique ne soutient pas, qui est battu en brèche par des hommes appartenant à son propre parti, a été investi de la confiance du pays légal par un vote rendu au plus fort de la crise. Il n'en a pas acquis plus de solidité ; il n'y a pas puisé des inspirations ; il est resté aussi insuffisant que par le passé ; mais le vote de confiance lui a donné assez d'énergie pour braver la couronne, et quoique virtuellement destitué, il refuse de donner sa démission. Constitutionnellement parlant, il est dans son droit.

Guidée par des instincts politiques peut-être justes, mais que des circonstances trop connues rendent suspectes, la reine voudrait donner aux progressistes le pouvoir. Elle est libre de le faire en usant de son autorité royale ; mais dans quelle position se trouverait-elle le lendemain de la signature du décret qui appellerait au conseil de la couronne les chefs d'une mino[rité] de sept ou huit voix dans le sénat, de soixante voix dans le [con]grès? Elle serait obligée de proclamer que les élections ont [été] viciées, d'incriminer tous les ministères qui ont gouverné [en] son nom depuis qu'elle est le chef de l'Etat, et de dissoudre [la] chambre des députés. Ce serait déjà une chose bien grave da[ns] des circonstances ordinaires. En Espagne, si l'on consulte l'h[is]toire, on verra que pareil parti doit entraîner des conséquen[ces] qui équivalent à une révolution. Dans les circonstances actu[el]les et tant que la guerre civile sera en perspective, la dissolu[tion] de la chambre, c'est la suspension du régime représentati[f], retour à ce système du roi *neto* qui a de si profondes rac[ines] dans les sentiments et les mœurs : retour momentané, peut-ê[tre], mais dont les résultats ne sont pas tous calculables. Les [pro]gressistes ont-ils bonne grâce à pousser la reine dans cette [...]

Ainsi, ni les monarchistes ni les progessistes ne sont dans [leur] rôle. De tous ceux qui se mêlent des affaires d'Espagne, [...] naux, étrangers, aucun n'est dans celui qu'il peut avouer [...] servent un intérêt au lieu d'une opinion. A Madrid, il ne [s'agit] pas de la politique, mais seulement de l'intrigue, et l'intrig[ue ne] mène pas toujours, même les plus habiles, au point où ils [veu]lent arriver.

La recrudescence de colère dont les journaux anglais apportent la preuve depuis quelques jours, s'explique na[turel]lement par la tournure imprévue que prennent les a[ffaires] dans la Péninsule. A ce sujet, les organes confidentiels d[e lord] Palmerston ne ménagent pas le cabinet des Tuileries. [Ils le dé]noncent comme le machinateur d'un grand complot contre [la] couronne d'Isabelle et le montrent pâlissant devant sa con[spira]tion au moment de l'exécuter. Nous ne savons ce qu'il [peut y] avoir de vrai dans ces accusations qui, disons-le, sont [...] des bruits de Madrid. Nous ne voulons pas les discuter au[jour]d'hui ; le cabinet des Tuileries s'est exposé à tous les soup[çons] par la manière dont il s'est conduit après comme avant le [ma]riage Montpensier, et si nous avions l'envie de le justifier, [nous] ne saurions comment nous y prendre. Mais les Anglais n'o[nt-ils] rien à se reprocher envers l'Espagne? Ont-ils à déplorer [autre] chose que l'insuccès de leurs manœuvres ?

Pas plus que le cabinet des Tuileries, celui de Saint-Jam[es ne] s'est jamais conduit loyalement avec les Espagnols ; il n'a ja[mais] eu en vue que d'établir son influence dans toute la Pénin[sule] sur le pied exclusif où elle est en Portugal. Les moyens lu[i ont] toujours été indifférents, quelque hypocrisie qu'il y mette [au]jourd'hui ; mais il n'a pas su se déterminer à temps et j[uger] exactement, comme on l'a fait à Paris, de ce que l'on po[uvait] attendre des partis ou de leurs chefs.

Depuis la régence d'Espartero, l'Angleterre est liée av[ec les] progressistes ; elle les appuie sans aucune sympathie pour [leurs] idées, sans confiance dans leur capacité gouvernementale ; [elle] les appuie toute prête à les abandonner et ne sachant s'y r[éson]dre. L'avénement des progressistes est l'illusion qu'elle p[our]suit en ce moment sans y croire, et c'est ce qui donne à sa d[iplo]matie des allures si incertaines, par conséquent tant d'inf[ério]rité. Se retirer de la lutte où elle ne fait que pousser la ca[ma]rilla à des partis désespérés, ou agir sans arrière-pensée [dans] l'intérêt unique des idées constitutionnelles, voilà quel s[erait] le rôle de l'Angleterre si elle éprouvait les sentiments q[u'elle] professe. Elle y gagnerait peut-être plus qu'on ne pense.

Dominer l'Espagne au moyen d'une coterie, que les ch[efs de] cette coterie s'appellent Marie-Christine et Martinez de l[a Rosa] ou Espartero et Serrano, l'asservir politiquement ou com[mer]cialement à une puissance étrangère, est un projet aussi in[sensé] que coupable. L'Espagne pourra en supporter pendant que[lques] années la réalisation, mais elle se révoltera ; et tout ce q[u'en] récoltera la nation, qui se sera prêtée à ces combinaisons [éphé]mères, ce sera la haine d'un peuple qui sera un jour, comme [il a] été déjà, d'un immense poids dans la balance politique.

La France a plus d'intérêt que l'Angleterre à ce que cette [...] ne ne se tourne pas contre nous. Aussi ne saurions-nous l[e ré]péter trop souvent, pour que l'Espagne ne l'oublie pas : la [France] ce n'est pas complice des intrigues qui s'agitent à Madri[d ; ce] que nous voulons, c'est que l'Espagne asseye sa prospérit[é sur] ce régime de liberté et de représentation sincère de tous le[s ...]

---

arraché les cheveux, meurtri le visage, quand elles se sont égosillées à crier : *Oh! mon Dieu, monsieur!* nous nous faisons les amis de ces dames, de façon à ne pas pouvoir l'être davantage. Et, je te prie, ne sont-elles pas bien à plaindre ? n'avons-nous pas tout ce qu'il faut aux dames, belles barbes, faces joyeuses, douces haleines ? et certes, à celles-là, si on ne leur fait pas la cour à propos, la faute en sera dans la musique. Au fait, quand nous les avons bien menées et ramenées sur les confins de cette île escarpée et sans bords, où nul ne peut rentrer une fois qu'il en est sorti, chacun de leurs pas devient un menuet ou une gaillarde, nous n'avons plus qu'à nous laisser aller au vent qui souffle et au cours paisible des conséquences! Il est vrai que nous risquons, vous la corde, moi la hache : moi, votre corsaire, qui suis *un des premiers-nés de l'Egypte*. En ceci, où est le grand mal ? le monde se compose de gens pendus et de gens à pendre, nous passerons de la seconde catégorie dans la première et tout sera dit. Mais quoi! — la fortune protége les fous... les *fats* : *fortuna favet fatuis*, et du moins, si notre fatuité ne nous sauve pas, aurons-nous la consolation d'avoir ce qu'on appelle *un magnifique procès*, en supposant que madame Howe et sa fille s'amusant à chanter la chanson *sans rime* et *avec raison*, c'est-à-dire à raconter à l'Angleterre... au monde entier, *la blessure que rien ne guérit!* L'Angleterre y versera ses plus vertueuses larmes, je le sais, mais on ne plaindra pas longtemps les sottes victimes qui auront fait la folie de mener notre tendresse en triomphe jusqu'au pied *de l'Echiquier*, et quand la première indignation sera passée, on ne songera plus qu'à *ces aimables étourdis*, à ces pauvres jeunes gens que la passion aura *peut-être* emportés un peu trop loin. La voix publique s'élèvera pour demander un *writ of error* (3); nous aurons pour nous toutes les femmes, les vieilles à cause de maman Howe, les jeunes à cause de moi, qui vaux bien que l'on s'attendrisse à la seule idée que cette belle tête va tomber sous la hache du bourreau. Le beau mal, après tout, que miss Anna Howe ait fait... tout ce qu'a fait sa mère ? Donc, j'en suis fâché pour vous, mes *camarades-rois*, mais dans cette fête que nous allons donner à la justice, marchant deux à deux, à la façon de Newgate, vous ferez une mauvaise figure marquée pour la potence, tandis que moi, qui me dois à moi-même d'être un grand homme, moi qui suis le plus beau et le plus fier de ma bande, j'attirerai toutes les sympathies. Grâce à moi (je serai le métal brillant sur un fond obscur), notre double trajet, de la prison à Wesminster et de Westminster à la prison, aura toutes les apparences d'une marche triomphale. « Toutes les bouches (4) s'entretien-
» nent de lui ; les yeux affaiblis de la vieillesse empruntent le secours des
» lunettes pour le voir ; la nourrice babillarde, tout occupée de jaser du hé-
» ros, en oublie le boire et le manger... de son nourrisson ; la plus maus-
» sade cuisinière songe à sa parure, arrange son plus beau mouchoir sur
» sa gorge enfumée, et grimpe sur les murs pour le mieux voir. On se pres-
» se sur les échoppes, dans les boutiques, aux fenêtres ; les toits sont
» couverts de peuple et chargés de spectateurs de toutes les classes,
» foule pittoresque et variée. Les flamines solitaires ont quitté leur re-
» traite, et, confondus avec la multitude, ils se dressent pour arriver,
» tout essoufflés, à une place vulgaire. Les dames exposent les lis et les
» roses de leurs joues délicates, et livrent, nus, les charmes de leur vi-
» sage aux brûlants rayons du soleil. C'est un bruit, un tumulte autour de
» ce grand homme! on dirait qu'un dieu est récélé dans cette enveloppe
» mortelle et lui donne un aspect plein de grâce. »

Ainsi, je traverse la ville, dans toute la fraîcheur et nouveauté de ma personne, vêtu de mon plus beau justaucorps et modestement enveloppé dans mon fameux manteau couleur de muraille ; mon manteau, c'est mon bouclier, à moi, Lovelace ! « Ou dessus ou dessous! » comme disait cette femme de Sparte, Cependant, *le monstre à mille têtes*, autrement dit le peuple : — Qu'il est jeune! qu'il est beau! s'écrie-t-il (en parlant de ma personne, à ma personne), *ce charmant mortel du globe de la terre!* Ma figure est calme et sereine, et pendant que toi, près de moi, tu joues le rôle de mon clair de lune, tout au plus, je me prête de grand cœur à la popularité qui m'est offerte ; c'est un vrai triomphe, il ne me manque plus que de trôner sur un cheval blanc, paré d'une selle de velours rouge et d'une étoile à son front. Chemin faisant, du bout de mes doigts bien effilés, j'envoie des baisers et des agaceries à toutes les dames, et je ris aux éclats toutes les fois que mon regard s'arrête sur mes trois complices, contrits et repentants, qui nous suivent comme des chiens hargneux, l'oreille basse, et tout effarés d'un crime dont ils n'auront eu que les reliefs. Pauvres sots! qui voudrait reconnaître en vous les plus élégants gentilhommes de la cour? et voilà donc où en est venue cette bande d'esprits légers comme la paille promptement allumés, promptement apaisés ; voilà donc où vous en êtes réduits, à vous cacher le visage! toi, Belton, toi, Mowbray, et toi, Tourville? Fi donc! des gentilshommes! on vous prendrait pour des gens de la suite du prince Henri : Falstaff, Peto, Bardolph et Galdshill, des cadets de cadets, des nains entortillés dans la robe d'un géant! Sachez cela, messieurs, quand on va au danger, il y faut aller d'une façon convenable, et ne pas se montrer avec ces physionomies de réprouvés. Courage! levez la tête! au besoin j'aurai des masques pour vous tous! A quoi bon s'abandonner comme vous faites à cette mélancolie détestable? Vous ressemblez, prenez-y garde, au frontispice patibulaire d'un livre du genre le plus tragique ; soyez modestes, je le veux bien, mais jamais humbles. — O ciel! le tribunal est présidé par un de nos amis, un des meilleurs garçons de l'Angleterre, pour aviser à ce que justice se fasse. — La belle foule, les comtes, les chevaliers, les lords, rien n'y manque ; ils accourent de tous les côtés : du côté de Londres, du côté du parc, du côté de [...] Windsor ; on sourit, on cause à voix basse ; les gentilhommes des [can]tons lointains mangent une tranche de pâté pour prendre patience ; [les] belles dames cassent du bout des lèvres de blanches dragées, [un] élégant murmure circule à travers cette réunion de très-honnêtes [gens] — sommes-nous dans la salle des assises pour une accusation capi[tale] sommes-nous à l'Opéra un jour de grande fête ? je n'en sais rien ! La salle est remplie du haut en bas par une foule brillante et parée [de] *bourgmestres, de grands propriétaires* (5), et autres mangeurs de [...]neaux cuits ; dans les couloirs, sur le siége, et derrière la perruque de [mes]sieurs les juges, contre les murailles, dans les niches, dans les coul[oirs] c'est à qui de mes chers compatriotes aura obtenu, par grâce ou par [...] par faveur ou par ruse, une petite place qui lui permette d'assister à cette [fête] que nos seigneuries donnent gratis à la justice de notre doux pays. — On [nous] regarde comme si nous avions découvert un nouveau monde ! — « Bo[nnes] gens, s'écrie une sèche lady qui s'est parcheminée au feu des passi[ons, il] faut donc que ce soit toujours la même histoire ? ces amoureux ne pe[uvent] pas se voir deux fois de suite sans se quereller, et les voilà qui se disp[utent] en plein tribunal, plutôt que de supporter les *conformités* l'un de l'[autre] mais qui donc pourrait avoir le cœur de chagriner cet aimable gen[tilhom]me ? « C'est de moi que parle la belle, et sa douce parole est suivi[e d'un] murmure approbateur ! — Pendant que vous êtes assis, vous aut[res, ou] plutôt accroupis honteusement sur votre banc de douleur, moi je [me tiens] debout ; le chapeau à la main et l'autre main au menton, je vous f[ais] de mon regard calme et amoureux, la partie féminine de l'assemblée [; il] y aura bien du malheur si je ne fais pas baisser les yeux à cette antiqu[e ...] re, la mère *la loi*, qui nous regarde en rechignant. Rassurez-vous, mo[n ...] négocie pour moi et pour vous ; c'est plus sage que de dire à chaqu[e ...] *Detestor et recuso*, je te récuse! Que d'intrigues nouvelles je vais [...] cher dans cette foule émue et charmée! Que de jolies petites im[...] vont se rendre au premier sourire *du nouveau Térée* : « Quelque nou[veau] Térée a profané ta fleur ? » Que de dames sur le retour rentreront chez [elles] — pensives — et poussant de gros soupirs quand elles songent qu'on [va] peut-être administrer la recette d'une corde de pendu à quatre ou cin[q] beaux cavaliers dont la figure ne craint pas le hâle ! — Cœurs troublés! — insomnies vivantes ! A la fin, on annonce : La cour! — Les jurés, dont [le] nez s'enflamme de zèle, prennent place sur leurs siéges, très-heureux [et] très-fiers de jouer leur rôle dans une affaire d'un aspect aussi galant qu[e] lamentable.

(*La suite à demain.*)

(3) Arrêt d'annulation pour cause d'erreur.

(4) *Coriolan*, acte III.

(5) *Henri IV*, acte III.

térêts qui laisse place à toutes les influences légitimes. L'Angleterre en peut-elle dire autant ? »

—

Le congrès espagnol a enfin terminé la discussion de l'adresse. Dans sa dernière séance, il s'est occupé des paragraphes qui concernent la liberté de la presse, de la dotation du clergé et de la dette étrangère. Une loi sur la liberté de la presse a été proposée par le ministère. La dotation du clergé et du culte, cette question si importante dans les circonstances actuelles, n'a pas obtenu plus d'un quart d'heure de discussion. Le débat sur la dette étrangère a été au contraire fort vif. M. Mendizabal s'est fait le défenseur des créanciers qui réclament à la fois, on le sait, à Londres et à Madrid. Il a proposé de les satisfaite en leur donnant hypothèque sur les biens nationaux qui n'ont pas été vendus. Cette combinaison a été repoussée formellement par le ministre des finances. Aucun autre moyen de payer les intérêts de la dette n'a été indiqué, et les créanciers ont pu acquérir la preuve que leurs réclamations à Madrid seraient vaines.

Plus que jamais on parle de crise ministérielle. Le cabinet Pacheco-Salamanca est abandonné de fait par tous les organes de l'opinion publique dans la presse. L'*Union*, qu'il avait créé, suspend ses publications. A la combinaison Bravo-Narvaez en ont succédé deux autres : Narvaez seul et Miraflores-Salamanca. Aucune d'elles ne paraît près de réussir.

Le mouvement carliste de la province de Tolède est étouffé. Il paraît qu'il avait de grandes ramifications, mais il est éclos avant le temps. En Catalogne, Pavia cherche à faire oublier les inacceptables bandos de son prédécesseur. Quelques rencontres sans importance ont eu lieu dans cette province entre les troupes de la reine et les *mutinés*. Enna est nommé commandant du district de Girone. Il paraît que les carlistes veulent maintenant porter leurs efforts sur le district de Berga. Six individus de la garnison de Berga ont déserté pour aller rejoindre un des chefs de bande, et dans toute l'Espagne l'armée est travaillée de manière à donner de l'inquiétude.

Castany a fait fusiller deux hommes qui sonnaient le tocsin contre lui. Cette exécution, faite en représailles du bando de Breton, a causé une grande impression dans le pays.

D'un autre côté, *El Tiempo* dit avoir reçu des détails très sérieux sur les préparatifs de la faction carliste en Navarre. Nous ne voulons pas répandre l'alarme et nous ne les répéterons pas, ils seraient exagérés, mais il paraît certain que quelques anciens cabecillas-carlistes se préparent à entrer les armes à la main sur le territoire navarrais.

—

On assure que le général Serrano est parvenu à sortir de Madrid. On lui aurait, dit-on, donné les moyens de gagner la frontière. Le général serait attendu à Bayonne.

—

LA DETTE ESPAGNOLE.

Dans la séance du congrès espagnol du 25 mars, *M. Mendizabal* a parlé en faveur des créanciers étrangers. Il a tracé le tableau de la dette espagnole, et a cherché de prouver que l'on peut payer tout ce que l'on doit à l'étranger, en appliquant les ressources dont peut disposer la nation en biens de ville et de campagne. Il s'est occupé de la pétition présentée au congrès par les créanciers étrangers, exposant les services qu'ils ont rendus à la nation espagnole, et le refus éprouvé par le comte de Montemolin, qui offrait le prompt paiement de la dette, s'ils lui accordaient un emprunt pour allumer de nouveau la guerre civile.

M. Mon : Je reconnais, comme M. Mendizabal, la justice des réclamations des créanciers étrangers. Cela est si vrai, que dans la session précédente, je proposai et j'obtins l'approbation du congrès, parce que dans la situation où nous trouvions, on ne pouvait réaliser constamment le recouvrement de la somme destinée à ce paiement, et qu'une interruption semblable aurait été un mal pour notre crédit. M. Mendizabal croit qu'en hypothéquant les biens nationaux et ceux des religieuses, on pourrait payer les créanciers ; je ne suis pas de cet avis. Les cortès ne pouvaient disposer des biens du clergé séculier, qui en avait été dépouillé ; mais en même temps elles ne voulaient pas cesser de payer les créanciers de l'Etat. Ma conviction en matière de finances est que ce n'est pas au moyen des hypothèques que se consolide le crédit, mais bien par une bonne administration, en faisant les économies convenables et en appliquant l'excédant qu'elles produiront au paiement de la dette. Agissons de cette manière, et M. Mendizabal lui-même verra que c'est le moyen le plus convenable.

M. Santillan, ministre des finances, reconnaît la justice des réclamations des créanciers étrangers, et exprime le vœu de voir arriver le jour où l'on pourra payer la dette étrangère, convaincu comme il l'est de l'impossibilité que le crédit existe sans satisfaire à des nécessités si urgentes.

M. Mendizabal : Ce n'est pas le système des hypothèques que je réclame pour le crédit, c'est la loyauté et la bonne foi. M. Mon n'aurait pas dû mettre la main sur les hypothèques qui étaient destinées à payer ces dettes sacrées. C'est une spoliation envers la nation. Je répète que c'est une spoliation, et j'ajoute que de vénérables prélats ont voté dans les cortès que les biens du clergé pouvaient être appliqués à la nation et consacrés au paiement de notre dette.

M. Mon : Je ne croyais pas que nous pussions dépouiller l'église de ses biens pour les appliquer au paiement d'autres créanciers, car jamais nous n'avons eu pour principe de dépouiller les uns pour payer les autres.

M. Mendizabal : Je repousse l'expression de dépouiller dont vient de se servir M. Mon. La nation, en déclarant les biens du clergé biens nationaux, s'est emparée de biens qui lui appartenaient. Elle était obligée de soutenir le culte et le clergé, et elle a rempli cette obligation. Elle avait du reste le droit de disposer de ces biens, et si de 1808 à 1814 l'Espagne n'eût pas secoué le joug de la France, ces biens auraient eu le même sort que ceux des Français. Au milieu de la guerre, j'ai payé un semestre, et je n'ai pas pour cela contracté un emprunt ; je me bornai à dire aux créanciers étrangers : « Je n'ai pas de quoi payer ; mais voyez les propriétés dont je puis disposer pour en tirer ce qu'il sera possible. » Je me glorifie d'avoir agi ainsi, parce que c'est la seule garantie du trône.

M. Pidal : On a parlé de la nécessité de payer les créanciers étrangers, et l'on nous a reproché d'avoir rendu ce paiement impossible, en ayant rendu à l'église ses biens. Est-ce bien là, Messieurs, ce qui a empêché de payer les créanciers étrangers ? Ces biens étaient-ils appliqués à un objet important, messieurs, ce que l'on fit, ce fut d'ôter d'une part pour donner ... la chambre dira quel était l'objet le plus important et le devoir le plus juste. Ceci est une question déjà ancienne. En 1840, on s'en occupa également, et il s'éleva alors une discussion large, claire, solennelle, à la suite de laquelle la chambre tout entière ordonna de restituer à l'église ... M. Mendizabal dit que c'était une spoliation, sans tenir compte de ce qui s'était passé auparavant. D'après les principes que je professe, les ... personne ne pouvaient disposer de ces biens, et dans ce sens ce ... spoliation. M. Mendizabal a d'autres convictions, et je les respecte. ... toujours agi conformément à nos convictions, et nous avons ... de grands inconvénients.

Affaires de Belgique.

Grands parleurs, petits faiseurs, voilà bien nos soi-disant libéraux, disait naguère un journal de la capitale, et il avait parfaitement raison. Jusqu'à présent l'opposition confédérée n'a pas fait autre chose qu'agiter le pays pour des riens, et que passionner les esprits sur de pompeuses vétilles. La dernière réunion du congrès libéral nous apporte une preuve nouvelle du manque complet d'idées et de patriotisme qui caractérise nos prétendus progressifs.

Dans un quart de siècle, quand nos querelles d'aujourd'hui seront profondément oubliées, la génération qui nous suit sera fort surprise d'apprendre par l'histoire quel triste rôle le libéralisme joua en 1846 et 1847, années de crise alimentaire et industrielle. — En ce temps-là, dira l'histoire, la Belgique eut à lutter contre une disette compliquée de la gêne des classes ouvrières. Le pain était cher et la main d'œuvre à vil prix. Dans ces circonstances pénibles des centaines de libéraux s'assemblèrent solennellement pour...

— Pour discuter les moyens de remédier au malaise public? demandera l'élève en sixième.

— Non, pour créer des pouvoirs rivaux du pouvoir parlementaire, pour organiser les petits clubs de province, pour augmenter le nombre des électeurs assermentés, pour former un Etat dans l'Etat, pour annuler le libre arbitre des citoyens, pour ouvrir une vaste souscription ...

— En faveur des pauvres flamands, sans doute? interrompra le candide élève, peu familiarisé avec la tactique des partis.

— Non, mon enfant, mais en faveur des gazettes anarchiques qui prêchaient matin et soir la nécessité de faire mentir la devise nationale et de partager les Belges en deux camps hostiles, impitoyables.

— J'aurais mieux aimé une souscription générale pour les affamés et les désœuvrés ; c'eût été plus libéral et plus humain. Puisque tant de libéraux s'assemblaient, l'occasion était belle de faire circuler la sébile, ne fût-ce que pour justifier ainsi la belle qualification qu'ils se donnaient.

— Soit, mais le mot de libéral n'avait pas alors la signification chrétienne qu'il a reprise depuis. On ne l'appliquait pas aux hommes charitables et tolérans qui donnaient volontiers et qui désiraient le maintien de la paix et de l'ordre. Ce n'était qu'une cocarde de parti, dont chacun pouvait orner son bonnet, pourvu qu'il s'affiliât à un club quelconque et qu'il criât haut et ferme contre ce qu'on appelait le parti catholique et conservateur. Ce même congrès libéral, substitué aux chambres en vacances, résolut de provoquer un pétitionnement général contre...

— Contre les députés paresseux, contre la corruption administrative, contre les théoriciens aventureux qui voulaient sacrifier aux Anglais notre industrie et notre commerce, sous prétexte de rendre hommage aux principes du *free trade*, contre les brouillons politiques qui effrayaient les capitaux et entravaient le progrès des affaires sérieuses, contre les adversaires du défrichement de nos terres incultes, contre....

— Vous n'y êtes pas, mon garçon. Aucun de ces objets ne parut mériter l'attention de *l'élite de la population belge* (les clubistes se nommaient ainsi eux-mêmes). Le pétitionnement dont il s'agit fut décrété contre les six ministres alors au pouvoir.

— Ces ministres étaient donc de grands criminels?

— Pas que je sache. Ces ministres faisaient comme leurs devanciers, c'est-à-dire qu'ils gouvernaient de leur mieux et le plus doucement possible une nation toujours jalouse de ses droits. On ne les accusait d'aucune faute grave, attendu qu'ils avaient les mains trop liées pour poser d'eux-mêmes des actes importants. Au fond on ne leur en voulait guère.

— Pourquoi donc ce terrible pétitionnement?

— On n'en voulait qu'à leurs places. Ils étaient un obstacle au triomphe d'un parti ; ils remplissaient des fonctions assez lucratives que d'autres, les chefs des clubs, eussent volontiers occupées. Voilà tout.

— Ah ! c'était la mise en pratique du fameux *ôte-toi de là que je m'y mette*, naïveté ambitieuse que j'ai trouvée dans toutes les histoires anciennes et modernes.

— Précisément, vous allez au fond des choses... Ensuite le congrès prit quelques résolutions relatives à la lutte électorale, puis il se vota des félicitations à lui-même, et s'ajourna à une autre époque.

— Que fit-il dans le cours de sa troisième session?

— Celle-ci fut la dernière. Une épouvantable anarchie éclata dans son sein et dans les clubs succursalistes ; on se chamailla horriblement ; tous les hommes sensés qui s'étaient fourvoyés un moment dans ces assemblées de plus en plus démagogiques, donnèrent leur démission, et s'aperçurent enfin qu'ils avaient servi d'instruments à des ambitions et à des rancunes. Cette grande représentation politique, qui avait menacé de dégénérer en drame, se dénoua dans le ridicule, et les choses reprirent leur ancien cours.

(*Courrier d'Anvers.*)

Nouvelles et faits divers.

Ces jours-ci est décédée à Berlin Mme la comtesse de Reede, grande-maîtresse du palais de S. M. la reine. Mme la comtesse de Reede était la veuve de l'ancien ministre des Pays-Bas près la cour de Prusse, et la sœur du général de Krusemark, diplomate d'une grande célébrité ; elle ne laisse qu'une fille, mariée à M. le lieutenant-général comte de Perponcher, en dernier lieu ministre des Pays-Bas près la cour de Prusse.

— Une dépêche de l'agent consulaire d'Autriche à Chio, en date du 12 du courant, adressée au consulat-général de cette puissance à Smyrne, fait connaître ce qui suit :

« Un cernik et un bateau pirates ont paru sur le cap Corba situé entre Alazzata et Echelle-Neuve : le premier porte 18 hommes et le second 15. Le 9 de ce mois, ils ont assailli un *trikandiri* sous pavillon grec qui était parti d'Alazzata pour Echelle-Neuve, et lui ont enlevé 63 mille piastres qu'il avait à bord.

» Le corps des pirates s'élève à 40 individus et se compose de Samiens et de natifs de Chesmé et d'Alazzata. Leur refuge se trouve dans le petit port dit *Vromolimiana*, et il y a toute probabilité, si l'on ne prend des mesures énergiques, qu'ils infesteront bientôt le passage entre Chesmé et Smyrne. »

— On lit dans la *Sentinelle* de Toulon, du 27 mars :

« La pénurie de marins qui, depuis quelque temps et par suite des congédiements, se fait sentir dans notre port, empêche d'armer complétement les vaisseaux de 100 canons, le *Jemmapes* et l'*Hercule*, qui devaient, dit-on, faire partie de l'escadre commandée par l'amiral prince de Joinville, et qui sont toujours en armement dans l'arsenal, ayant chacun une centaine d'hommes à leur bord.

» Jusqu'à présent, cette escadre se trouve composé de six vaisseaux, tous présents dans notre rade ; ce sont : le *Souverain*, monté par M. le prince de Joinville, le *Friedland*, l'*Océan*, l'*Iéna*, l'*Inflexible* et le *Jupiter*.

» Six bâtiments à vapeur feront également partie de l'escadre ; on désigne les frégates le *Magellan*, le *Descartes*, l'*Asmodée*, le *Panama* et les corvettes le *Cuvier* et le *Pluton*.

« Hier, le prince espagnol don Henri, qui n'était point encore sorti de son hôtel depuis qu'il a été atteint de la variole et qui est parfaitement rétabli de cette maladie, est allé en rade, à bord du vaisseau le *Souverain*, rendre à S. A. R. le prince de Joinville la visite qu'il en avait reçue. »

— On écrit de Naples, 17 mars :

S. M. l'empereur de Russie vient d'inviter de nouveau le roi, dans les termes les plus flatteurs à lui faire visite à St-Pétersbourg ; aussi le bruit circule-t-il depuis quelques jours que LL. MM. se proposent d'entreprendre un long voyage pour Vienne et ailleurs. Toutefois, comme on sait que le roi aime à tenir secrets ses projets de voyage et qu'il a coutume de ménager des surprises à ses alentours, on ne parle pour le moment que d'un voyage que le roi fera à Rome immédiatement après Pâques.

— Dans les environs de Bois-le-Duc on a pris ces jours derniers un aigle d'une fort grande beauté. C'est le neuvième dont depuis plusieurs années on est parvenu à se rendre maître dans ces contrées.

— Le grand marché aux chevaux qui a eu lieu cette semaine à Utrecht a été fort animé. Les prix d'achat ont été fort élevés, bien que la quantité de chevaux mis en vente fût considérable. Les achats faits par les marchands français ont contribué à cette hausse dans les prix.

— Le duc de Bordeaux se propose de faire au printemps une excursion en Styrie. La nouvelle de la grossesse de la duchesse, son épouse, ne s'est par confirmée.

— On écrit de Munster, le 29 mars :

« Il y a quelques heures notre ville a été plongée dans la stupéfaction et le deuil. L'évêque de Munster, Mgr. George Kellerman, a été frappé à six heures et demie d'une attaque d'apoplexie foudroyante dans les cloîtres de la cathédrale et a expiré quelques instants après. Les dernières paroles qu'il a prononcées ont été celles-ci : « Ma dernière heure arrivée, mon Dieu ; ayez pitié de mon âme. Mgr. Kellerman n'était évêque de Munster que depuis le 10 décembre dernier. »

— M. le prince Jules de Polignac, ancien ministre du roi Charles X, est décédé la nuit du 30 mars dans sa résidence de Saint-Germain-en-Laye, où il vivait très retiré.

Le prince est mort des suites d'une affection goutteuse dont il était atteint depuis près de deux ans, et qu'avait dernièrement aggravée un refroidissement gagné dans un voyage sur le chemin de fer.

La mort récente de son frère aîné avait profondément affecté le prince, et sa santé, déjà gravement altérée, s'était encore affaiblie depuis ce triste événement.

M. le prince de Polignac n'était âgé que de 66 ans. Il laisse pour héritier de son titre et de sa fortune son fils, le prince Armand de Polignac, issu de son premier mariage, et marié à Mlle de Crillon.

Le prince Jules de Polignac a eu de son second mariage quatre fils et une fille.

Des frères de M. de Polignac, il ne reste de vivant que M. le comte Melchior de Polignac, ancien aide-de-camp de M. le Dauphin.

— La *Gazette universelle allemande* publie le tableau du mouvement des voyageurs et des marchandises sur les 36 chemins de fer allemands en exploitation, pendant l'année 1846 et le relevé des produits de l'exploitation. Le nombre des voyageurs s'est élevé à 16,411,299 ; le total des marchandises transportées à 31,833,039 quintaux. Les recettes totales se sont élevées à 133,661,558 florins. En 1845, les recettes n'avaient produit que 9,555,756 fl.

— Le testament de Mlle Mars a été, avant-hier, selon la prescription de la loi ouvert par le président du tribunal civil. Il est daté de l'année 1845. Trois codicilles y ont été ajoutés à une date postérieure.

— Le nom du grand romancier français a été mêlé dernièrement, d'une façon assez bizarre, aux discussions du Congrès de Washington. M. Sawyer ayant déclaré à la tribune de la chambre des représentants qu'il était opposé à ce que les nègres fussent traités comme les blancs, et qu'il ne permettrait pas à ses enfants d'aller à l'école avec des négrillons, M. Giddins, de l'Ohio, répondit qu'il jugeait les hommes d'après leur intelligence et leur moralité, et non d'après leur peau. Mon collègue, ajouta-t-il, refuserait-il donc de recevoir Alexandre Dumas ? — M. Sawyer, avec une bonne foi pleine de naturel : Alexandre Dumas... qui est cela ? Je ne connais pas ce gentleman. (Rires dans toute la salle.) — M. Giddins : Je préfère la compagnie et l'amitié de ce mulâtre français à celle de beaucoup de membres de cette chambre.

Là se termina cet incident.

— Quelques journaux ont parlé d'un sociétaire du Cercle du commerce de Saint-Quentin, qui s'est naguère avisé de mettre sa barbe aux enchères au bénéfice des indigents. Cette idée n'aura pas été bonne seulement pour les pauvres de Saint-Quentin ; la voilà qui se propage dans les autres villes. On lit, en effet, dans l'*Argus soissonnais*, qu'un jeune homme d'une des plus honorables familles de Soissons, porteur d'une belle barbe, n'a pas craint d'en faire aussi le sacrifice. Il l'a livrée aux rigueurs du rasoir, moyennant deux cents souppes à distribuer aux pauvres le jour de la fête de Pâques.

Ce jeune philanthrope veut faire mieux encore ; il laisse repousser sa barbe dans l'espoir de la vendre de nouveau.

On parle enfin d'une société de dames qui doit se fonder pour acheter ainsi toutes les barbes de Soissons et en proportionner le prix à leur valeur intrinsèque. Si ce projet réussit, et surtout si chaque barbe, comme les luzernes, peut produire plusieurs coupes, le bureau de charité, actuellement dans l'embarras, recevra là un complément de ressources, un renfort providentiel auquel il n'avait guère songé jusqu'à présent.

— Un cruel événement vient de jeter la ville de Marennes (Charente-Inférieure) dans la consternation. M. Robert, avoué, père de trois enfants, en avait un qui semblait surtout remarquable par sa fraîcheur, sa force et ses dispositions aimantes. Le jeudi 26, le plus jeune des trois enfants suivit, selon son usage habituel, une voisine qui lui disait : « Viens, je te donnerai des bonbons. » Bientôt la mère, inquiète, le chercha in vain dans sa maison, dans son jardin, dans son quartier, quand on apprit que le cadavre de cet enfant venait d'être trouvé dans un puits. La voisine désignée plus haut, depuis longtemps malheureuse et dépourvue de tout, voulait en finir avec la vie sans avoir le courage d'y mettre un terme. Alors elle arrêta le projet de tuer un enfant dans l'unique but de recevoir à son tour la mort, et elle jeta l'enfant dans le puits. Après avoir exécuté son odieux projet, elle alla, presque sans émotion, tout avouer au curé qui, en en toute hâte, arriva chez M. et Mme Robert, et leur apprit où ils retrouveraient l'enfant qu'ils chercheraient encore.

— Le lansquenet, qui est toujours le jeu à la mode, malgré ou pour le peu de combinaisons qu'il exige, présente quelquefois des coups extraordinaires.

Un jeune homme, il y a quelques jours, dans une soirée, à Paris, avait les cartes en main ; il pose 5 fr., banquo est fait par son voisin ; le second coup qu'il gagne était de 20 fr. ; le troisième, de deux louis ; le quatrième, de quatre louis ; le cinquième, de huit... Il arriva ainsi, toujours serré par son voisin, qui, pâle et tremblant, faisait banquo à chaque coup, à passer seize fois de suite.

Le jeu était à ce moment de 163,840 fr. Abandonner les cartes et empocher la somme parut peu délicat à l'heureux joueur. Pourtant il voulut donner une leçon à son adversaire acharné : « Il y a, lui dit-il, 163,840 fr.; » si je consens à continuer, ce coup donnera 327,680 fr... La somme étant » très-forte, je ne consens à aller qu'autant que nous prélèverons d'abord » 10,000 fr. pour les pauvres. » Ce qui fut fait. Au dix septième coup la chance se tourna contre le banquier, et le joueur perdant rentra dans son argent, sauf les 10,000 fr. prélevés au profit des pauvres.

— La totalité des minerais d'or tirés de la Sibérie et de l'Oural depuis 1819, époque où l'on a découvert les premières veines d'or dans l'Oural, jusqu'à la fin de 1846, s'élève à 14,335 ponds de 28 livres 46 zol. ou 2,317,923 kilogr. 426 gr. 40 centigr., ayant reçu une valeur d'environ 733,756,100 fr.

— On se rappelle qu'il y a trois ou quatre mois un condamné, le nommé Moïse Lévy, plus connu sous le nom de Breton, parvint à tromper la vigilance du municipal chargé de le surveiller, en rentrant, sous prétexte de reprendre son chapeau, dans la salle de la cour d'assises de Paris où on venait de le juger, et à s'échapper du Palais de Justice. Breton, depuis ce moment, s'était soustrait aux recherches de la police, mais il y a quelques jours il fut reconnu et arrêté à Châlons-sur-Saône.

Ramené de brigade en brigade, Breton fut accolé le long de la route à un nommé Fontaine, qu'on reconduisait aussi à une destination dans la direction de Paris, et qui se trouvait arrêté pour un délit de peu d'importance. En route, Breton était plein d'égards et de prévenances pour son compagnon ; il savait qu'on devait les séparer à Corbeil ; et déjà il avait conçu le plan d'une nouvelle évasion. Voici de quelle manière il le combina :

Les gendarmes, chargés de conduire les prisonniers d'une étape à une autre, ne les connaissent pas, attendu qu'ils ont été amenés la veille, et souvent fort tard, par les gendarmes d'une brigade voisine. Arrivés donc dans la prison de Corbeil, Breton proposa à Fontaine de changer d'habits. Il appuya sa proposition d'une pièce de 5 francs dont il était possesseur, et Fontaine consentit à tout.

Or, mardi, ce dernier arrivait à la Conciergerie comme étant Breton en personne; l'évasion de ce condamné avait fixé assez l'attention pour que les employés de la prison fussent curieux de le revoir, mais ils poussèrent tous unanimement une exclamation de surprise, en trouvant un étranger à la place du malfaiteur qu'ils connaissaient si bien.

Forcé de s'expliquer devant le commissaire de police du quartier du Palais de Justice, Fontaine a déclaré tout franchement ce qui s'était passé. Des ordres ont été transmis aussitôt sur l'itinéraire qu'on devait suivre pour ramener Breton à Paris.

— Les badauds de Londres ont eu le 30 mars un spectacle extraordinaire et gratuit: une troupe d'acteurs bipèdes et quadrupèdes a parcouru triomphalement les rues de la capitale depuis la station du chemin de fer de Birmingham jusqu'à Farringdon-street, où elle donnera ses représentations. Ce cortège tout à fait oriental marchait dans l'ordre suivant: 1° Le leader (chef) monté sur un cheval richement caparaçonné; 2° le magnifique char oriental haut de 21 pieds, traîné par quatre chameaux couverts de harnais rehaussés d'or émoulu; le char contenait un orchestre de 22 musiciens jouant des airs orientaux; 3° deux riches voitures de voyage traînées chacune par deux chameaux; 4° quatre grands fourgons traînés chacun par deux chevaux; 5° le grand char birman attelé de deux éléphants caparaçonnés à l'orientale; 6° la voiture particulière du propriétaire M. Hughes, occupée par Mme Hughes et sa famille; 8° huit amazones à cheval; 9° dix fourgons à bagages; 10° M. Hughes dans une voiture à quatre chevaux; 11° une grande voiture de parade; 12° huit poneys birmans menés à la main par des grooms. Un chameau richement caparaçonné à l'orientale fermait la marche. Une foule immense s'était portée sur le passage de ce cortège, qui laissait bien loin en arrière les magnificences du cortège du lord-maire allant prêter serment à Westminster et même de la reine visitant la Cité.

VARIÉTÉS.

RÉVOLUTION FRANÇAISE.

(*Suite.* — Voir notre n° d'hier.)

XIV.

« La petite ville de Varennes est formée de deux quartiers distincts, ville haute et ville basse, séparés par une rivière et un pont: M. de Goguelas avait placé le relais dans la ville basse, de l'autre côté du pont. La mesure en elle-même était prudente, puisqu'elle faisait traverser aux voitures le défilé du pont avec les chevaux lancés de Clermont, et qu'en cas d'émotion populaire le changement des chevaux et le départ étaient plus faciles une fois le pont franchi. Mais il fallait que le roi en fût averti: il ne l'était pas. Le roi et la reine, vivement agités, descendent eux-mêmes de voiture et errent une demi-heure dans les rues désertes dans la ville-haute, cherchant à découvrir le relais. Ils frappent aux portes des maisons où ils voient des lumières ils interrogent: on ne les comprend pas. Ils reviennent enfin, découragés, rejoindre les voitures que les postillons impatientés menacent de dételer et d'abandonner. A force d'instances, d'or et de promesses, ils décident ces hommes à remonter à cheval et à passer outre. Les voitures repartent. Les voyageurs se rassurent: ils attribuent cet accident à un malentendu et se voient en espoir dans quelques minutes au milieu du camp de M. de Bouillé. La ville haute est traversée sans obstacle. Les maisons fermées reposent dans le calme le plus trompeur. Quelques hommes seulement veillent, et ces hommes sont cachés et silencieux.

» Entre la ville haute et la ville basse s'élève une tour à l'entrée du pont qui les sépare. Cette tour pose sur une voûte massive, sombre et étroite, que les voitures sont obligées de franchir au pas et où le moindre obstacle peut entraver le passage. Reste de la féodalité, piège sinistre où la noblesse prenait jadis les peuples, et où, par un retour étrange, le peuple devait prendre un jour toute une monarchie! Les voitures sont à peine engagées dans l'obscurité de cette voûte que les chevaux, effrayés par une charrette renversée et par des obstacles jetés devant leurs pas, s'arrêtent, et que cinq ou six hommes sortent de l'ombre, les armes à la main, s'élancent à la tête des chevaux, aux siéges et aux portières des voitures, et ordonnent aux voyageurs de descendre et de venir à la municipalité faire vérifier leurs passeports. L'homme qui commandait ainsi à son roi, c'était Drouet. A peine arrivé de Sainte-Menehould, il était allé arracher à leur premier sommeil quelques jeunes patriotes de ses amis, leur faire part de ses conjectures et leur souffler l'inquiétude dont il était dévoré. Peu sûrs encore de la réalité de leurs soupçons ou voulant réserver pour eux seuls la gloire d'arrêter le roi de France, ils n'avaient pas averti la municipalité, éveillé la ville, ni ameuté le peuple. L'apparence d'un complot flattait plus leur patriotisme; ils se sentaient à eux seuls toute la nation.

» A cette apparition soudaine, à ces cris, à la lueur de ces sabres et de ces baïonnettes, les gardes du corps se lèvent de leurs siéges, portent la main sur leurs armes cachées et demandent d'un coup-d'œil les ordres du roi. Le roi demande d'employer la force pour lui ouvrir un passage. On retourne les chevaux et on ramène les voitures, escortées par Drouet et ses amis, devant la maison d'un épicier nommé Sausse, qui était en même temps procureur-syndic de la commune de Varennes. Là on fait descendre le roi et la famille pour examiner les passeports et constater la réalité des soupçons du peuple. Au même moment les affidés de Drouet se répandent, en poussant des cris, par toute la ville, frappent aux portes, montent au clocher, sonnent le tocsin. Les habitants, effrayés, s'éveillent: les gardes nationaux de la ville et des campagnes voisines arrivent, un à un, à la porte de M. Sausse; d'autres se portent au quartier du détachement pour séduire les troupes ou pour les désarmer. En vain le roi commence par nier sa qualité: ses traits, ceux de la reine le trahissent; il se nomme alors au maire et aux officiers municipaux; il prend les mains de M. Sausse: « Oui, je suis votre roi, » et je te confie mon sort et celui de ma femme, de ma sœur, de mes » enfants à votre fidélité! Nos vies, le sort de l'empire, la paix » du royaume, le salut même de la constitution, sont entre vos » mains! laissez-moi partir; je ne fuis pas vers l'étranger, je » ne sors pas du royaume, je vais au milieu d'une partie de » mon armée et dans une ville française recouvrer ma liberté » réelle, que les factieux ne me laissent pas à Paris, et traiter de » là avec l'Assemblée, dominée comme moi par la terreur de la » populace. Je ne vais pas détruire, je vais abriter et garantir » la constitution; si vous me retenez, c'en est fait d'elle, de moi, » de la France peut-être! Je vous conjure comme homme, comme mari, comme père, comme citoyen! Ouvrez-nous la route! » dans une heure nous sommes sauvés! la France est sauvée avec » nous! Et si vous gardez dans le cœur cette fidélité que vous » professez dans vos paroles pour celui qui fut votre maître, je » vous ordonne comme roi! »

XV.

« Ces hommes, attendris, respectueux dans leur violence, hésitent et semblent vaincus; on voit, à leur physionomie, à leurs larmes, qu'ils sont combattus entre leur pitié naturelle pour un si soudain renversement du sort et leur conscience de patriotes. Le spectacle de leur roi suppliant qui presse leurs mains dans les siennes, de cette reine tour à tour majestueuse et agenouillée, qui s'efforce, ou par le désespoir ou par la prière, d'arracher de leur bouche le consentement au départ, les bouleverse. Ils céderaient s'ils n'écoutaient que leur âme; mais ils commencent à craindre pour eux-mêmes la responsabilité de leur indulgence. Le peuple leur demandera compte de son roi, la nation, de son chef. L'égoïsme les endurcit. La femme de M. Sausse, que son mari consulte souvent du regard, et dans le cœur de laquelle la reine espère trouver plus d'accès, reste elle-même la plus insensible. Pendant que le roi harangue les officiers municipaux, la princesse éplorée, ses enfants sur ses genoux, assise dans la boutique entre deux ballots de marchandises, montre ses enfants à Mme Sausse: « Vous êtes mère, Madame, lui dit la reine, vous êtes femme! le sort d'une femme et » d'une mère est entre vos mains! Songez à ce que je dois éprouver pour ces enfants, pour mon mari! D'un mot je vous les » devrai! la reine de France vous devra plus que son royaume, » plus que la vie! » — Madame, répond sèchement la femme de l'épicier avec ce bon sens trivial des cœurs où le calcul éteint la générosité, je voudrais vous être utile. Vous pensez au roi, moi je pense à M. Sausse. Une femme doit penser pour son mari.

» Tout espoir est détruit, puisqu'il n'y a plus de pitié dans le cœur même des femmes. La reine, indignée et furieuse, se retire avec Madame Elisabeth et les enfants dans deux petites chambres hautes de la maison de Mme Sausse; elle fond en larmes. Le roi, entouré en bas d'officiers municipaux et de gardes nationaux, a renoncé aussi à les fléchir; il monte et redescend sans cesse l'escalier de bois de la misérable échoppe; il va de la reine à sa sœur, de sa sœur à ses enfants. Ce qu'il n'a pu obtenir de la commisération, il l'espère du temps et de la force. Il ne croit pas que ces hommes qui lui témoignent encore de la sensibilité et une sorte de culte, persistent réellement à le retenir et à attendre les ordres de l'Assemblée. Dans tous les cas, il est convaincu qu'il sera délivré, avant le retour des courriers envoyés à Paris, par les forces de M. de Bouillé, dont il se sait entouré à l'insu du peuple; il s'étonne seulement que le secours soit si lent à paraître. Les heures cependant sonnaient, la nuit s'écoulait, et le secours n'arrivait pas.

XVI.

« L'officier détaché qui commandait l'escadron de hussards posté à Varennes par M. de Bouillé n'était pas dans la confidence entière du complot. On lui avait dit seulement qu'un trésor devait passer, et qu'il aurait à l'escorter. Aucun courrier ne précédait la voiture du roi, aucun cavalier n'était venu de Sainte Menehould le prévenir de rassembler sa troupe; MM. de Choiseul et de Guoguelas, qui devaient se trouver à Varennes avant l'arrivée du roi et communiquer à cet officier les derniers ordres secrets de sa mission, n'y étaient pas. L'officier était livré à lui-même et à ses propres incertitudes. Deux officiers sans troupes, mis par M. de Bouillé dans la confidence complète du voyage, avaient été envoyés par ce général à Varennes; mais ils étaient restés dans la ville basse et dans la même auberge où les chevaux de M. de Choiseul, destinés aux voitures du roi, étaient logés; ils ignoraient ce qui se passait dans l'autre partie de la ville; ils attendaient, conformément à leurs ordres, l'apparition de M. de Guoguelas; ils ne se sont réveillés que par le bruit du tocsin.

» M. de Choiseul et M. de Guoguelas avec le comte Charles de Dumas et ses trois dragons fidèles galopaient cependant vers Varennes, échappés avec peine de l'insurrection de l'escadron de Clermont; arrivés aux portes de ville, trois quarts d'heure après l'arrestation du roi, la garde nationale les reconnaît, les arrête, fait mettre pied à terre à leur faible détachement avant de leur permettre l'entrée. Ils demandent à parler au roi. On le permet. Le roi leur défend de tenter la violence. Il attend, de minute en minute, les forces supérieures de M. de Bouillé. M. de Guoguelas néanmoins sort de la maison, il voit les hussards mêlés à la foule qui couvre la place, il veut faire l'épreuve de leur fidélité: « Hussards! leur crie-t-il imprudemment, êtes-vous » pour la nation ou pour le roi? — Vive la nation! répondent » les soldats; nous tenons et nous tiendrons toujours pour elle. » Le peuple applaudit. Un sergent de la garde nationale prend le commandement des hussards. Leur commandant s'échappe. Il va se réunir, dans la ville basse, aux deux officiers placés près des chevaux de M. de Choiseul, et tous les trois sortent de la ville et vont prévenir à Dun leur général.

» On avait tiré sur ces deux officiers quand, informés de l'arrestation des voitures, ils avaient tenté de se rendre près du roi. La nuit entière s'était accomplie dans ces différentes vicissitudes. Déjà les gardes nationales des villages voisins arrivaient en armes à Varennes; on y élevait des barrières entre la ville haute et la ville basse, et des courriers expédiés par la municipalité allaient avertir les municipalités de Metz et de Verdun d'envoyer en toute hâte à Varennes des troupes, du canon, pour prévenir l'enlèvement du roi par les forces de M. de Bouillé qui s'approchait.

» Le roi, cependant, la reine, madame Elisabeth et les enfants reposaient, quelques moments, tout habillés, dans la chambre de la maison de M. Sausse, au murmure menaçant des pas et des voix du peuple inquiet qui chaque minute grossissait sous leurs fenêtres. Tel était l'état des choses à Varennes à sept heures du matin. La reine ne dormit pas. Toutes ses passions, de femme, de mère, de reine, la colère, la terreur, le désespoir, se livrèrent un tel assaut dans son âme, que ses cheveux, blonds la veille, furent blancs le lendemain.

(*La suite à un prochain numéro.*)

ANNONCES.

AVIS IMPORTANT.

VENTE

D'UNE FORTE PARTIE DE CHALES LONG[illegible] CARRÉS, AINSI QUE DE SOIERIES DE [illegible]

A DES PRIX EXCEPTIONNELS,

PAR CESSATION DÉFINITIVE DE COMMER[illegible]

AU MAGASIN DE

E. van Weerden, *Spuistra[illegible]*

Le soussigné ÉTANT DÉCIDÉ A SE RETIRER DE SON COMMERCE POU[illegible] DE MAI PROCHAIN, et voulant se défaire A TOUT PRIX de tous les[illegible] qui se trouvent encore dans son MAGASIN, et considérant le peu [illegible] qui lui reste, s'est décidé A FAIRE DE GRANDS SACRIFICES. Po[illegible] se fasse une idée DES PRIX DE VENTE, on détaillera quelques ar[illegible] quels ENGAGERONT DÉCIDÉMENT LES DAMES à faire leurs em[illegible] profiter des AVANTAGES RÉELS et EXTRAORDINAIRES QUE PR[illegible] MAGASIN.

Châles longs thibet . . . . pour flo[illegible]
Idem idem de Lyon. . . . . » »
Idem idem pur cachemire. . . . . » »
Idem carrés de Nismes. . . . . » »
Idem idem de Lyon. . . . . » »
Idem idem de Paris (chaîne laine) . . . . » »
5/4 Gros de Naples rayé glacé. . . . . » »
5/4 Poult de soie glacé . . . . » »
5/4 Poult de soie rayé peking. . . . . » »
5/4 Florences et taffetas . . . . » »
5/4 Moiré gros grain . . . . » »
Soieries noires à des prix proportionnels.
6/4 Mousselines laines. . . . . » »
6/4 Pure cachemire. . . . . » »
5/4 Jaconas et mousselines . . . . » »
4/4 Indiennes. . . . . » »
5/4 Flanelles Welsh . . . . » »
6/4 Orléans, mazurka, mérinos, ombrés, twills, lustrés, etc. . . . . depuis »
Robes de chambre . . . . » »
Fichus et colliers. . . . . » »

Et une quantité d'autres articles dont le détail serait trop long[illegible]

PS. Les boutiquiers achetant des PARTIES EN BLOC jouiront [illegible] compte de 5 pour cent.

E. van Weerden[illegible]

Cours des Fonds Publics.

Bourse d'Amsterdam du 1er Avril.

		Int.	cours 31 mars.	ouvert[illegible]
Pays-Bas.	Dette active	2½	58 ¼	58 [illegible]
	Dito dito	3	71 1/16	71 [illegible]
	Dito en liquidation.	3	71	71 [illegible]
	Dito dito	4	91 ½	91 [illegible]
	Dito des Indes.	4	—	91 [illegible]
	Syndicat.	3½	—	—
	Dito	3½	—	—
	Société de Commerce	4½	173 ⅝	173 [illegible]
	Act. du lac de Harlem	5	—	—
	Chemin de fer du Rhin	4½	—	—
	Act. du Chemin de fer Holland.		—	—
Russie. . . .	Oblig. Hope & C. 1798 & 1816	5	—	104 [illegible]
	Dito dito 1828 & 1829	5	—	104
	Inscript. au Grand Livre . .	6	—	—
	Certificats au dit	6	—	69 [illegible]
	Dito inscriptions 1831 & 1833	5	—	—
	Emprunt de 1840.	4	—	88 [illegible]
	Id. chez Stieglitz et Comp.	4	—	88 ½
Espagne. . .	Passive		—	—
	Dette différée à Paris		—	—
	Deferred		—	—
	Ardoins.	5	—	17 [illegible]
	Dito	3	—	—
	Coupons Ardoins		—	15 [illegible]
Autriche . .	Obligations Goll. & Comp. .	5	—	—
	Dito métalliques	5	—	104 [illegible]
	Dito dito	2½	—	—
France . . .	Inscriptions au Grand-Livre	3	—	—
Pologne. . .	Actions 1836	ƒ	—	—
Brésil. . . .	Emprunt à Londres 1839. . .		—	—
	Id. id. 1843. . .		—	—
Portugal. .	Obligations à Londres. . . .	3	—	—

Bourse de Paris du 31 Mars.

		Int.	cours 30 mars.	ouvert[illegible]
France . . .	Cinq pour cent		—	116 50
	Trois pour cent		—	78 55
Espagne . .	Emprunt Ardoin		—	—
	Anc. différée		—	—
	Nouv. dito		—	—
	Passive		—	—
Naples . . .	Certificats Falconet.		—	[illegible]
Pays-Bas . .	Dette active.	2½	—	—
Belgique . .	Dette active.	5	—	—
	Dito	3	—	—
	Banque belge		—	—
États-Unis .	Obligations de la Banque . .		—	—

Bourse d'Anvers du 1er Avril.

Métalliques, 5 % ». — Naples, 5 % ». — Ard., 5 % 17 ½ A. [illegible] férée ancienne, » — Passive 5 % ». — Lots de Hesse 58 ½ A. — [illegible] Bourse (2½ heures). Ardouin 17 ½ P.

Bourse de Londres du 30 Mars.

3% Cons. 88 ⅝, ⅝. — 2 ½ % Holl. 58 ⅜. — 4 % id. 93. — [illegible] 3 % 34. — Portug. 4 % 34. — Russes 110 ½.

Bourse de Vienne du 26 Mars.

Métalliques, 5 % 108 ½. — Lots de fl. 500, 15[illegible] — [illegible] Actions de la Banque 1596.

LA HAYE chez Léopold Lœbenb[illegible] *[illegible]*

Dépôt général à Amsterdam chez [illegible] *Beurssteeg*; et à Rotterdam, chez S. van [illegible] Snoeck[illegible]